



Au siège de la Délégation de la Commission de l'Union européenne à Madagascar, ce 6 décembre 2012

Suite à son réexamen de la situation politique à Madagascar, le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 3 décembre, une décision prorogeant la durée d'application des mesures appropriées en vigueur, au titre de l'article 96 de Cotonou, jusqu'au moment où l'Union européenne déterminera que des élections crédibles auront lieu et que l'ordre constitutionnel aura été restauré à Madagascar.

Le Conseil a constaté que la transition avance avec des lumières et des ombres : d'un côté, des progrès notables dans la mise en place des institutions et dans le processus électoral et, d'un autre côté, des questions irrésolues dans la mise en œuvre intégrale de la Feuille de route. Le manque de confiance persiste.



Au centre, Leonidas Tezapsidis, Ambassadeur de l'UE à Madagascar

L'Union européenne reste préoccupée par la situation actuelle car des progrès rapides sont cruciaux pour assurer un environnement politique apaisé permettant l'organisation et la tenue d'élections crédibles le 8 mai et le 3 juillet prochains.

L'Union européenne appuie pleinement la médiation de la SADC. Elle reste confiante que la SADC multipliera ses efforts pour aboutir rapidement à cette fin. De son côté, l'UE continuera son soutien conditionné à la transition, notamment au processus électoral, incluant une éventuelle observation électorale, et la préparation de mesures d'appui post-transition dans le cas d'élections crédibles.



La situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire à Madagascar est grave. Par conséquent, l'Union européenne poursuit la mise en place d'appuis aux populations vulnérables dans les secteurs sociaux, économiques et alimentaires ainsi que des appuis d'urgence post cycloniques pour un montant total de plus de 160 millions d'euros.

Une lettre, signée par Mme Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité, et de M. Piebalgs, Commissaire chargé du Développement, sera bientôt remise au Président de la Transition, pour l'informer de cette décision et l'encourager, avec les autres acteurs politiques, à multiplier leurs efforts visant à surmonter rapidement les obstacles politiques qui fragilisent actuellement le processus de transition.

Délégation de l'Union européenne à Madagascar

Antananarivo, le 6 décembre 2012

=====

QUELQUES CHIFFRES SUR LA COOPERATION UE/MADAGASCAR



Programmes 10^e FED + HORS FED : 184 millions d'euros

Appui aux populations vulnérables (10^e FED) : 123 millions d'euros

Appui au processus électoral (10^e FED + IfS) : 17 millions d'euros

Initiatives OMD-10^e FED/Enveloppe B : 21,91 millions d'euros

Aide d'urgence/dégâts cycloniques – 2011-2012 (Enveloppe B) : 17,5 millions d'euros

Programme d'appui aux paysans producteurs de canne à sucre (LB Sucre) : 4,7 millions d'euros

-

Programmes en cours sur 10è FED (Enveloppe A et B + ECHO REGIONAL) : 15,8 millions d'euros

Facilité technique de coopération (FTC) : 6 millions d'euros

Aide et urgence/dégâts cycloniques (2010 – Enveloppe B) : 5,4 millions d'euros

Aide humanitaire d'urgence (ECHO) : 1 million d'euros

Aide humanitaire (DIPECHO) - hors FED : 3,4 millions d'euros



-

Programmes en cours sur lignes budgétaires/Facilités : 41,6 millions d'euros

Sécurité alimentaire/Développement rural/Environnement : 13,4 millions d'euros

Facilité Eau : 5,4 millions d'euros

Facilité Energie : 8,8 millions d'euros

Appui à la Bonne gouvernance/Droits de l'Homme : 5,5 millions d'euros

Appui aux acteurs non étatiques : 6,5 millions d'euros

Autorités locales : 2 millions d'euros

* Le premier appel à propositions « *Autorités locales* », d'un montant de 2 millions d'euros, a été publié mi-avril 2012, 88 notes succinctes ont été reçues et 12 ont été retenues pour dossier complet. Suite à l'évaluation des dossier reçus, 05 (cinq) projets sont retenus et 01 (un) projet est sur la liste de réserve. 02 (deux) contrats (ACPU -Association des communes du Pôle urbain de Diego Suarez- et IRCOD), pour un montant de 710.000 euros sont en cours de signature. Suite à une réallocation de fonds sur les lignes NSA/AL, 03 (trois) autres contrats pourront être signés début 2013.

Recueillis par Jeannot Ramambazafy

Photos : Harilala Randrianarison